

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2010**

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des soldes des fonds	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	5
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Traitements	9
Gestion interne	9
Tenue des conseils	9
Contrats de services	9

Le 21 avril 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Conseil Cris-Québec sur la foresterie

Nous avons vérifié le bilan du Conseil Cris-Québec sur la foresterie au 31 mars 2010 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.*¹

COMPTABLES AGRÉÉS

¹ CA auditeur permis no 13575

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2 0 1 0			2 0 0 9	
	Fonds			Total	Total (non vérifié)
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
\$	\$	\$	\$	\$	
PRODUITS					
Contributions des partenaires - Gouvernement du Québec	200 000	-	-	200 000	200 000
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	200 000	-	-	200 000	200 000
Intérêts	1 966	-	-	1 966	19 760
	401 966	-	-	401 966	419 760
CHARGES (annexe)					
Traitements	254 888	-	-	254 888	272 402
Gestion interne	86 339	5 502	-	91 841	91 283
Tenue des conseils	13 194	-	-	13 194	16 667
Contrats de services	25 450	-	-	25 450	49 784
	379 871	5 502	-	385 373	430 136
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	22 095	(5 502)	-	16 593	(10 376)
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT	393 502	20 952	145 000	559 454	569 830
SOLDES DES FONDS À LA FIN	415 597	15 450	145 000	576 047	559 454

LES RÉSULTATS COMPRENNENT :

Amortissement des immobilisations corporelles	5 502	6 902
--	-------	-------

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

BILAN

AU 31 MARS 2010

	2 0 1 0			2 0 0 9	
	Fonds			Total	Total (non vérifié)
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	51 866	-	-	51 866	79 739
Comptes débiteurs (note 4)	6 350	-	-	6 350	7 539
Charges reportées au prochain exercice (note 5)	3 439	-	-	3 439	4 006
	61 655	-	-	61 655	91 284
CRÉANCES INTERFONDS (note 6)	(145 000)	-	145 000	-	-
PLACEMENTS (note 7)	517 801	-	-	517 801	465 849
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	-	15 450	-	15 450	20 952
	434 456	15 450	145 000	594 906	578 085
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Comptes créditeurs (note 9)	18 859	-	-	18 859	18 631
SOLDES DES FONDS					
Investis en immobilisations corporelles	-	15 450	-	15 450	20 952
Affectations d'origine interne	-	-	145 000	145 000	145 000
Non affectés	415 597	-	-	415 597	393 502
	415 597	15 450	145 000	576 047	559 454
	434 456	15 450	145 000	594 906	578 085

ENGAGEMENTS (note 10)

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	<u>2 0 1 0</u>	<u>2 0 0 9</u>
	\$	(non vérifié) \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 11)		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	16 593	(10 376)
Ajustement pour :		
Amortissement	<u>5 502</u>	<u>6 902</u>
Fonds générés (utilisés) par les opérations	22 095	(3 474)
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	1 189	1 496
Charges reportées au prochain exercice	567	571
Comptes créditeurs	<u>228</u>	<u>(17 078)</u>
	<u>24 079</u>	<u>(18 485)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(151 952)	(394 713)
Produit sur disposition de placements	100 000	425 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 443)
	<u>(51 952)</u>	<u>26 844</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(27 873)</u>	<u>8 359</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>79 739</u>	<u>71 380</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>51 866</u></u>	<u><u>79 739</u></u>
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENENT :		
Encaisse	<u><u>51 866</u></u>	<u><u>79 739</u></u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué par le gouvernement du Québec en vertu de l'article 95.11 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c.F-4.1), est un organisme du gouvernement du Québec en vertu de l'article 4 de la Loi sur le vérificateur général. Cet organisme a comme mandat, dans le cadre de "l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec", d'établir une concertation étroite avec les Cris, les gouvernements et les intervenants du milieu forestier lors des différentes étapes de planification et de gestion des activités forestières afin de mettre en oeuvre un régime forestier adapté.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds -

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds Administration générale.

Le fonds Immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Réserve comprend les sommes réservées pour les activités futures de l'organisme. Les officiers désignés du conseil peuvent, à leur discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à diverses fins selon les besoins.

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie -

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes de <u>l'amortissement</u>	<u>Taux</u>
Ameublement et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

Instruments financiers -

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, comptes débiteurs et comptes créditeurs -

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Placements -

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur qui correspond à la cote boursière au 31 mars 2010. Toute variation de la juste valeur est constatée à l'état de l'évolution des soldes des fonds de l'exercice alors en cours.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1er avril 2009, la société a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement au chapitre 1540, États des flux de trésorerie et à la série des chapitres 4400 quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif. L'application par la société de ces nouvelles recommandations n'a eu aucun impact sur les états financiers.

4. COMPTES DÉBITEURS

	2010	2009
	\$	(non vérifié) \$
Taxes sur les produits et services	<u>6 350</u>	<u>7 539</u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

5. CHARGES REPORTÉES AU PROCHAIN EXERCICE

	2 0 1 0	2 0 0 9 (non vérifié)
	\$	\$
Charges sociales	2 270	2 637
Informatique	579	790
Assurances	590	579
	<u>3 439</u>	<u>4 006</u>

6. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds sont sans intérêt ni modalités de remboursement.

7. PLACEMENTS

	2 0 1 0	2 0 0 9 (non vérifié)
	\$	\$
Fonds du marché monétaire	<u>517 801</u>	<u>465 849</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 1 0		2 0 0 9	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement de bureau	27 401	20 091	7 310	9 138
Équipement informatique	51 670	43 530	8 140	11 629
Améliorations locatives	49 550	49 550	-	185
	<u>128 621</u>	<u>113 171</u>	<u>15 450</u>	<u>20 952</u>

9. COMPTES CRÉDITEURS

	2 0 1 0	2 0 0 9 (non vérifié)
	\$	\$
Fournisseurs et frais cours	8 031	8 551
Salaires et charges sociales	10 828	10 080
	<u>18 859</u>	<u>18 631</u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue de l'équipement et un local en vertu de contrats de location-exploitation expirant en mars et octobre 2014. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2011	53 147
2012	53 147
2013	53 147
2014	53 147
2015	611
	213 199 \$

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 1 966 \$ (2009 - 19 760 \$).

12. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de l'organisme dans la gestion du capital sont de poursuivre son exploitation afin d'avoir des liquidités suffisantes pour effectuer des investissements conformément à sa mission.

L'organisme définit son capital par les soldes des fonds, l'encaisse et les placements.

L'organisme atteint ses objectifs en investissant dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour acquitter ses obligations.

L'organisme n'est pas assujéti à des contraintes externes imposées sur le capital.

Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ANNEXE

CHARGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010			2009	
	Fonds			Total	Total (non vérifié)
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve		
\$	\$	\$	\$	\$	
TRAITEMENTS					
Salaires et honoraires	233 316	-	-	233 316	247 829
Charges sociales	20 790	-	-	20 790	23 726
Formation	782	-	-	782	847
	<u>254 888</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>254 888</u>	<u>272 402</u>
GESTION INTERNE					
Loyer	52 088	-	-	52 088	47 800
Frais de déplacement	19 298	-	-	19 298	17 300
Publicité et frais de représentation	1 382	-	-	1 382	1 380
Entretien et réparation	895	-	-	895	75
Fournitures et frais de bureau	3 948	-	-	3 948	8 001
Télécommunications	5 976	-	-	5 976	6 913
Assurances	817	-	-	817	934
Location d'équipement	823	-	-	823	812
Frais bancaires	1 112	-	-	1 112	1 166
Amortissement des immobilisations corporelles	-	5 502	-	5 502	6 902
	<u>86 339</u>	<u>5 502</u>	<u>-</u>	<u>91 841</u>	<u>91 283</u>
TENUE DES CONSEILS					
Traduction	10 664	-	-	10 664	15 041
Frais de réunions	2 530	-	-	2 530	1 626
	<u>13 194</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>13 194</u>	<u>16 667</u>
CONTRATS DE SERVICES					
Planification forestière	790	-	-	790	7 207
Foresterie	-	-	-	-	18 258
Communications	10 988	-	-	10 988	12 392
Site Internet	1 978	-	-	1 978	2 147
Administration	8 601	-	-	8 601	6 329
Informatique	3 093	-	-	3 093	3 451
	<u>25 450</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 450</u>	<u>49 784</u>